

Liquide de rinçage acide

Description

Suma Maro A8.8 est un produit de rinçage concentré et peu moussant qui évite la formation du tartre.

Propriétés principales

Suma Maro A8.8 est un produit de rinçage concentré acide spécialement étudié pour une utilisation sur une large gamme de machines à laver la vaisselle. Le produit convient également parfaitement pour le rinçage des fours autonettoyants. Suma Maro A8.8 contient un mélange de tensioactifs peu moussant qui permet un séchage rapide et sans traces ainsi qu'un contrôle de la formation de la mousse dans la machine. Le produit contient également des agents inhibiteurs d'entartrage pour éviter la formation du tartre dans la machine en eau dure à mi-dure.

Bénéfices

- Permet un séchage rapide
- Donne des résultats sans tâches ni traces
- Conçu pour une utilisation en eau dure grâce à ses agents inhibiteurs d'entartrage

Mode d'emploi

Suma Maro A8.8 est injecté automatiquement dans l'eau de rinçage des machines à laver la vaisselle à une concentration de 0.1-0.3 ml/L avec le système de dosage automatique Diversey ou les systèmes de dosage intégrés à certaines machines. Le dosage manuel est possible par le réservoir du produit de rinçage des petite.





A8.8

Données techniques

Aspect: Liquide limpide vert

Valeur pH (pur): 2,0

Densité relative (20°C): 1,04

Les données ci-dessus sont caractéristiques d'une production moyenne et ne doivent pas être prises comme spécifications.

Recommandations pour la manipulation et le stockage

Toutes les informations de sécurité sur l'utilisation et la manipulation de ce produit sont fournies sur la Fiche de Données de Sécurité qui peut être consultée et/ou obtenue sur Internet : sds.diverseys.com.

Compatibilité du produit

Suivant nos instructions d'utilisation, Suma Maro A8.8 est adapté à tous les matériaux généralement rencontrés en cuisine. Le produit pur est corrosif sur le cuivre ou le laiton. Ne pas doser le produit avant le surchauffeur de la machine, utiliser un injecteur en acier inoxydable à la place du cuivre.

Législation

Produit conforme :

- au Règlement Détergent CE 648/2004,
- à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (décret du 17.06.98).